

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
<b>71</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>12 073.25</b>	<b>18 000.00</b>	<b>12 374.19</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	12 073.25	18 000.00	12 374.19
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>399 320.39</b>	<b>396 700.00</b>	<b>359 662.50</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>163 577.90</b>	<b>130 000.00</b>	<b>96 303.60</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	119 220.39	84 300.00	45 322.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	280 100.00	312 400.00	314 340.00
46	Revenus de transfert	163 577.90	130 000.00	96 303.60
<b>73</b>	<b>GESTION DES DECHETS</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>430 280.94</b>	<b>453 300.00</b>	<b>434 804.80</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>7 300.95</b>	<b>6 000.00</b>	<b>11 820.55</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	364 684.99	387 700.00	374 982.15
33	Amortissements du patrimoine administratif	65 000.00	65 000.00	59 140.00
36	Charges de transfert	595.95	600.00	682.65
42	Taxes	7 300.95	6 000.00	11 820.55
<b>74</b>	<b>Aménagements</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>15 000.00</b>	
33	Amortissements du patrimoine administratif		15 000.00	
<b>77</b>	<b>PROTEC. ENVIRONNEMENT, AUTRES</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>13 645.45</b>	<b>20 400.00</b>	<b>5 745.70</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 300.00</b>	<b>500.00</b>	<b>1 200.00</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	13 645.45	20 400.00	5 745.70
42	Taxes	2 300.00	500.00	1 200.00
<b>79</b>	<b>AMENAGEMENT TERRITOIRE</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>91 088.75</b>	<b>105 000.00</b>	<b>113 899.65</b>

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	68 688.75	30 000.00	46 229.65
33	Amortissements du patrimoine administratif	22 400.00	75 000.00	67 670.00
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>60 000.00</b>	<b>60 000.00</b>	<b>61 760.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>262 361.35</b>	<b>240 000.00</b>	<b>355 773.34</b>
<b>87</b>	<b>COMBUSTIBLE ET ENERGIE</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>60 000.00</b>	<b>60 000.00</b>	<b>61 760.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>262 361.35</b>	<b>240 000.00</b>	<b>355 773.34</b>
33	Amortissements du patrimoine administratif	60 000.00	60 000.00	61 760.00
42	Taxes	61 831.10	60 000.00	88 213.18
44	Revenus financiers	200 530.25	180 000.00	267 560.16
<b>9</b>	<b>FINANCE ET IMPOTS</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 087 654.29</b>	<b>250 400.00</b>	<b>887 061.05</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>7 794 131.16</b>	<b>4 597 570.00</b>	<b>5 685 165.91</b>
<b>91</b>	<b>IMPOTS</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>51 100.00</b>		<b>131 400.00-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 475 165.61</b>	<b>4 013 000.00</b>	<b>3 863 347.09</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	51 100.00		131 400.00-
40	Revenus fiscaux	5 467 104.28	4 013 000.00	4 123 663.05
42	Taxes	8 061.33		5 870.23
48	Revenus extraordinaires			266 186.19-
<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>194 989.67</b>	<b>174 000.00</b>	<b>205 276.19</b>
36	Charges de transfert	194 989.67	174 000.00	205 276.19
<b>93</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE</b>			
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>623 412.00</b>	<b>493 000.00</b>	<b>508 039.00</b>
40	Revenus fiscaux	519 465.00	466 000.00	481 021.00

		Comptes au 31.12 2018	Budget 2019	Compte au 31.12 2019
46	Revenus de transfert	103 947.00	27 000.00	27 018.00
<b>96</b>	<b>ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>841 564.62</b>	<b>76 400.00</b>	<b>813 184.86</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 694 276.85</b>	<b>91 570.00</b>	<b>1 312 734.17</b>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitatio	2 112.54	1 500.00	7 127.67
34	Charges financières	839 452.08	74 900.00	806 057.19
44	Revenus financiers	1 694 276.85	91 570.00	1 312 734.17
<b>97</b>	<b>REDISTRIBUTION</b>			
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 276.70</b>		<b>1 045.65</b>
46	Revenus de transfert	1 276.70		1 045.65
	<b>TOTAL GENERAL</b>			
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>5 262 132.38</b>	<b>5 137 450.00</b>	<b>5 052 137.90</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>8 417 285.46</b>	<b>5 137 790.00</b>	<b>6 372 456.11</b>
	<b>BONIS</b>	<b>3 155 153.08</b>	<b>340.00</b>	<b>1 320 318.21</b>

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>59 000.00</b>	<b>75 900.00</b>	<b>75 900.00</b>
<b>02</b>	<b>SERVICES GENERAUX</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>59 000.00</b>	<b>75 900.00</b>	<b>75 900.00</b>
56	Subventions d'investissements propres	59 000.00	75 900.00	75 900.00
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>14 500.00</b>
<b>15</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>14 500.00</b>
63	Subventions d'investissements acquises			14 500.00
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>500 000.00</b>	
<b>21</b>	<b>SCOLARITE OBLIGATOIRE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>500 000.00</b>	
50	Immobilisations corporelles		500 000.00	
<b>3</b>	<b>CULTURE SPORTS ET LOISIRS, EGLISES</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>210 924.45</b>	<b>3 570 000.00</b>	<b>84 837.15</b>
<b>34</b>	<b>SPORTS ET LOISIRS</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>210 924.45</b>	<b>3 570 000.00</b>	<b>84 837.15</b>
50	Immobilisations corporelles	210 924.45	3 570 000.00	84 837.15
<b>6</b>	<b>TRANSPORT</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 150.00</b>	<b>300 000.00</b>	<b>2 150.00-</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>189 000.00</b>		<b>49 000.00</b>
<b>61</b>	<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 150.00</b>	<b>300 000.00</b>	<b>2 150.00-</b>

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
50	Immobilisations corporelles	2 150.00	300 000.00	2 150.00-
<b>62</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>189 000.00</b>		<b>49 000.00</b>
66	Remboursement de subventions d'investissements propres	189 000.00		49 000.00
<b>7</b>	<b>PROTECTION AMENAG. ENVIRONNEMENT</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 267 450.40</b>	<b>750 000.00</b>	<b>250 606.30</b>
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 252 940.75</b>	<b>600 000.00</b>	<b>265 115.95</b>
50	Immobilisations corporelles	1 252 940.75	600 000.00	265 115.95
<b>74</b>	<b>Aménagements</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 509.65</b>	<b>150 000.00</b>	<b>14 509.65-</b>
50	Immobilisations corporelles	14 509.65	150 000.00	14 509.65-
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>490 801.00</b>		
<b>86</b>	<b>Banques et assurances</b>			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>490 801.00</b>		
65	Transfert de participations dans le PF	490 801.00		
	<b>TOTAL GENERAL</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 539 524.85</b>	<b>5 195 900.00</b>	<b>409 193.45</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>679 801.00</b>		<b>63 500.00</b>
	<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>	<b>859 723.85</b>	<b>5 195 900.00</b>	<b>345 693.45</b>

Exercice 2019

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant calculé 2019	Différence 2019	Montant 2019	Montant calculé 2018	Remarque
01	Résultat total des comptes de résultats	1 439 054.86	0.00	1 439 054.86	-2 343 711.42	
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	640 590.00	0.00	640 590.00	0.00	
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	7 500.00	0.00	7 500.00	0.00	
04	- Augmentation / + diminution des créances	51 601.66	0.00	51 601.66	-2 738 215.55	
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	550 989.69	0.00	550 989.69	6 850.30	
07	+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes/bénéfiques de change	0.00	0.00	0.00	0.00	
08	+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	- 11 890.00	0.00	- 11 890.00	0.00	
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	- 12 627.38	0.00	- 12 627.38	317 915.51	
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	- 17 697.90	0.00	- 17 697.90	0.00	
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 124 450.03	0.00	- 124 450.03	- 17 934.35	
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	3 950.65	0.00	3 950.65	- 13 427.75	
<b>FTO</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>2 527 021.55</b>	<b>0.00</b>	<b>2 527 021.55</b>	<b>-4 788 523.26</b>	
13	+ Remboursement des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	
14	+ Subventions acquises	14 500.00	0.00	14 500.00	0.00	
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>RI</b>	<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>14 500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>14 500.00</b>	<b>0.00</b>	
16	- Immobilisations corporelles	- 333 293.45	0.00	- 333 293.45	818 894.35	
17	- Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	
18	- Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>CI</b>	<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>- 333 293.45</b>	<b>0.00</b>	<b>- 333 293.45</b>	<b>818 894.35</b>	
<b>FTI</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>- 318 793.45</b>	<b>0.00</b>	<b>- 318 793.45</b>	<b>818 894.35</b>	
19	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	-5 000 000.00	0.00	-5 000 000.00	4 000 000.00	
20	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	5 000 000.00	0.00	5 000 000.00	4 000 000.00	
21	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	- 11 890.00	0.00	- 11 890.00	0.00	
22	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>FTP</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>- 11 890.00</b>	<b>0.00</b>	<b>- 11 890.00</b>	<b>8 000 000.00</b>	
<b>TOT1</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)</b>	<b>- 330 683.45</b>	<b>0.00</b>	<b>- 330 683.45</b>	<b>8 818 894.35</b>	
23	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	0.00	0.00	0.00	
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 524 893.70	0.00	- 524 893.70	- 82 901.80	
<b>FTF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>- 524 893.70</b>	<b>0.00</b>	<b>- 524 893.70</b>	<b>- 82 901.80</b>	
<b>TOT2</b>	<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)</b>	<b>1 671 444.40</b>	<b>0.00</b>	<b>1 671 444.40</b>	<b>3 947 469.29</b>	
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	6 261 341.78	0.00	6 261 341.78	5 169 028.51	
51 101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	7 799 039.53	0.00	7 799 039.53	5 787 501.45	
<b>TOT3</b>	<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME</b>	<b>1 537 697.75</b>	<b>0.00</b>	<b>1 537 697.75</b>	<b>618 472.94</b>	

## **ANNEXE 07 - REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES**

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune d'Exemple reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

## **ANNEXE 08 - PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES**

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

### **Patrimoine financier**

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. La dernière réévaluation a eu lieu en 2018.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

### **Patrimoine administratif**

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées.

### **Passifs**

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.



Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

### **Revenus fiscaux**

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

**ANNEXE 09 - ETAT DU CAPITAL PROPRE**  
Commune de Dardagny

<b>29</b>	<b>CAPITAL PROPRE</b>	<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>Augm.</b>	<b>Dimin.</b>	<b>Solde au 31 décembre 2019</b>
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	0.00	0.00	0.00	0.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	60'849.65	8'700.16	60'909.81	8'640.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	60'849.65	8'700.16	60'909.81	8'640.00
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve de politique budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjonctuelle)	0.00	0.00	0.00	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	51'902'014.51	10'233'224.78	8'860'696.92	53'274'542.37
2990	Résultat annuel	3'155'153.08	7'144'598.70	8'860'696.92	1'439'054.86
2999	Résultats cumulés des années précédentes	48'746'861.43	3'088'626.08	0.00	51'835'487.51
<b>29</b>	<b>Total</b>	<b>51'962'864.16</b>	<b>10'241'924.94</b>	<b>8'921'606.73</b>	<b>53'283'182.37</b>

**ANNEXE 09 - ETAT DU CAPITAL PROPRE  
Commune de Dardagny**

**Commentaire 1 :**

Le détail du fond enregistré comme capital propre se présent comme suit :

Fr. 8'640.00 Livret d'Epargne voyage CM pour lequel un règlement sera établi courant 2019

**ANNEXE 10 – TABLEAU DES PROVISIONS**

Compte CG - provision pour	Solde au 1.1. 2019	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2019	Dont part provision à court terme
1) 0220.0.20890.0 - Provision jetons de présence - voyage CM	0.00	9'000.00		9'000.00	
2) 9100.0.20590.0 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PP	480'300.00		103'700.00	376'600.00	
3) 9100.0.20590.1 - Impôts communaux - prov. s/ estimé PM	96'800.00		27'700.00	69'100.00	
4) 9100.0.20590.3 - Impôts communaux - prov. fr. perception	40'281.90		5'715.90	34'566.00	
5) 9100.0.20890.0 - Prov. Estimation corrections I.S. 2017-2018	0.00	110'000.00		110'000.00	
6) 2180.0.20590.4 - Accueil de jour - GIAP (CPEG) court terme	0.00	141'735.00		141'735.00	
7) 2180.0.20890.0 - Accueil de jour - GIAP (CPEG) long terme	108'317.00		108'317.00	0.00	
8) 9630.2.20590.2 - Auberge de Dardagny (court terme)	33'000.00	33'000.00	33'000.00	33'000.00	
9) 9630.2.20890.2 - Auberge de Dardagny (long terme)	134'000.00		33'000.00	101'000.00	
<b>Total des provisions</b>	<b>892'698.90</b>	<b>293'735.00</b>	<b>311'432.90</b>	<b>875'001.00</b>	<b>655'001.00</b>

**Commentaires**

**1. Provision jetons de présence - voyage CM**

But : provision des jetons de présence des conseillers municipaux pour le voyage de fin de législature

## **2. Provision pour estimation fiscale**

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations

## **3. Provision pour estimation fiscale**

But : cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes morales dues aux estimations

## **4. Provision pour frais de perception**

But : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont due par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts PP et PM, donnant lieu à une provision. Taux : 3%.

## **5. Provision estimation des corrections de l'I.S. pour les années 2017 et 2018**

But : l'ACG a accepté de modifier la méthode de comptabilisation de l'impôt à la source dès l'exercice 2019. Cette provision au 31.12.19, dont le montant est donné par l'ACG, sert à amortir ce changement de méthode.

## **6.-7. Provision pour recapitulisation de la CPEG du GIAP**

But : les communes sont mises à contribution pour la recapitalisation de la CPEG, caisse de prévoyance de l'Etat de Genève. Ce chiffre a été réactualisé pour 2019 et transféré sur une provision à court terme (2018 = provision à long terme)

## **8.-9. Provision pour l'Auberge de Dardagny**

But : cette provision concerne l'indemnité de départ des gérants de l'auberge de Dardagny pour un montant de Fr. 200'000,- pour 6 ans. Le solde à verser a été scindé en deux comptes : provision à court terme (Fr. 33'000.-) et provision à long terme (Fr. 101'000,-)

# 11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137'000 francs
dont détenu par la commune	0,17 % (soit 11'928 actions sur 7 200 000 actions)	0,07 %	0,36 %
Valeur d'acquisition de la participation	1'230'924 F	65 850 F	500 F
Valeur comptable de la participation	1'665'165 F (dont 740'123 F au PA et 925'042 F au PF)	65 850 F	500 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swissspower Renewables AG.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+96,8 millions de francs (2019)	-214,3 millions de francs (2019)	+31'080 francs (1.7.18-30.6.19)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	24'912 millions de francs (2018) dont 1'666 millions de francs de capitaux propres.	4'025,5 millions de francs (2019) dont 1'707,4 million de francs de capitaux propres.	1'898'591 francs (2019) dont 1'523'196 francs de fortune nette

# 11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Commune : DARDAGNY

Nom de l'entité	Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin	Groupement intercommunal des Communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres	Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation intercommunale
Activités et tâches publiques	Créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité des communes de Dardagny et Russin en faveur de la jeunesse, l'enfance et la petite enfance, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée, des cuisines scolaires et de l'accueil parascolaire	Réaliser les tâches de prévention et de lutte contre le feu dévolues aux communes selon la loi sur l'administration des communes et la loi sur la prévention des sinistres et l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que leurs règlements d'application et d'une manière plus générales, il doit veiller au bon fonctionnement de la compagnie	Mettre à la disposition des personnes âgées et handicapées des établissements avec équipement médico-social.
Total du capital	120'000 francs	----	1'107'401 francs
dont détenu par la commune	60'000 francs	----	831'000 francs
Valeur d'acquisition de la participation	60'000 francs	----	PM
Valeur comptable de la participation	37'500 francs	----	PM
Principaux autres détenteurs	Commune de Russin	Commune de Russin	Commune de Satigny pour 1 franc (droit de superficie) Commune de Russin pour 276'400 francs
Participation que détient l'entité en propre	---	----	Résidence Mandement Sàrl (100 % détenu) Résidence La Plaine Sàrl (100 % détenu)
Flux financiers de l'année (commune/entité)	337'000 francs	66'885.35 francs de charges représentant 77,7 % du total	0 franc
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque immobilier et de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	31'372.30 francs (2018) sur un total de charges de 1'058'102.83 francs	Risque de gestion	+ Fr. 356'408.45 (2019) sur un total de charges de Fr. 225'008.80 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	279'669.64 francs (2018) dont 122'623.95 francs de fortune nette	Aucun actif et passif	8,7 millions de francs (2019), dont Fr. 3'235'976 de fortune nette

## ANNEXE 12 - TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

### Commune de Dardagny

	1) Garantie CAP	2) Garantie loyer Crèche de la Plaine
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP Prévoyance	Crèche l'Ô Vive du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	CAP Prévoyance	Communes de Dardagny et Russin
Typologie du rapport juridique	Garantie d'engagement	Cautionnement solidaire à 50 % avec la commune de Dardagny
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 0
Prestations couvertes par la garantie	Garantie proportionnelle	Cautionnement solidaire
Montant de la garantie au 31.12.19	<b>Au 31.12.2018</b> <b>CHF 3'577'966.82</b>	<b>CHF 13'110.00 sur un total de 26'220.00</b>
Date du vote du CM approuvant la garantie	21 février 2013	26 janvier 2017
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Engagement de prévoyance CHF 3,3 milliard avec un degré de couverture de 79,46 % Risque estimé : faible à moyen	Bail sur 10 ans, échéance 31.12.2027 – Le montant du loyer annuel est de CHF 52'440 Bénéfice 2018 de CHF 31'372, subvention de la commune de Russin de CHF 130'000.00 Risque estimé : faible

#### Remarques :

1. Engagements envers la CAP (caisse de pension)

Garantie proportionnelle aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concernent, prévus à l'art. 5 al. 3 lettre c et d des statuts de la CAP.

La commune a garanti par délibération du 26.01.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2018).

- Engagements de prévoyance de la commune : CHF 3'577'966.82.
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
  - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 30'679'018.41
  - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 11'535'864.04
  - Engagements de prévoyance de la Caisse : CHF 3'331'354'481.63
  - Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 79,46 %

1. Dans le cadre de l'ouverture dès la rentrée scolaire 2017 de la nouvelle crèche de l'Ô Vive du Groupement intercommunale en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin (GI) et pour éviter au GI de devoir bloquer ce montant sur un compte bancaire, la commune de Dardagny a décidé de se porter garant pour un cautionnement solidaire avec la commune de Russin de la garantie bancaire des locaux de la crèche de la Plaine représentant 6 mois de loyer pour un montant de CHF 26'220.00

#### Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes « n-1 » de la CPI, les comptes de l'année « n » n'étant pas encore audités.



**ANNEXE 13 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES 2019 - CREDITS D'INVESTISSEMENT TERMINES**

Date de la délibération	Objet + crédit voté	Dépenses totale	Recettes totales	Dépenses nettes à amortir	Amortissements économiques 2019	Amortissement cumulé au 31.12.2019	Solde au bilan au 31.12.2019	fin année amort.
16.12.93	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	750'000.00					
10.09.96	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	720'000.00					
02.02.98	Assainissement village Dardagny	2'000'000.00	540'000.00					
09.02.00	Assainissement village Dardagny	2'550'000.00	816'000.00					
20.01.03	Assainissement village Dardagny	3'000'000.00	720'000.00					
15.03.06	Assainissement village Dardagny	565'000.00						
31.12.15	Subventions Etat		214'634.00					
		<b>14'115'000.00</b>	<b>3'760'634.00</b>	<b>10'354'366.00</b>	<b>261'000.00</b>	<b>8'481'094.55</b>	<b>1'873'271.45</b>	<b>2027</b>
13.05.03	Esplanade parking parc. 347/1021	330'000.00						
09.05.06	crédit supplémentaire Esplanade parking	41'162.55						
		371'162.55		371'162.55	16'500.00	292'210.00	78'952.55	2023
27.01.09	Réfection chemin de la Corniche	1'023'174.19	528'272.00	494'902.19	24'750.00	273'340.00	221'562.19	2028
15.06.09	Enterrement lignes aériennes LPL	400'735.65		400'735.65	67'670.00	315'070.00	85'665.65	2024
14.09.10	Containers enterrés	1'300'000.00		1'182'799.70	59'140.00	579'140.00	603'659.70	2030
12.05.11	Luminaires stade	331'459.52		331'459.52		331'459.52		2018
18.10.11	Panneaux photovoltaïque	1'200'000.00						
12.05.15	Panneaux photovoltaïque - crédit engagement	35'183.15						
		1'235'183.15		1'235'183.15	61'760.00	481'760.00	753'423.15	2031
18.03.13	Crédit étude PNI CFF Donzelle	165'000.00						
25.02.14	Crédit investissement PNI CFF Donzelle	1'670'300.00	592'300.00					
21.12.17	Versement FIDU - nvx logements		588'000.00					
31.12.18	Versement FIDU - nvx logements		189'000.00					
31.12.18	Versement FIDU - nvx logements		49'000.00					2043
		1'835'300.00	1'418'300.00	358'864.50	16'330.00	289'260.00	69'604.50	2026
14.11.16	FIDU	55'400.00		55'400.00	1'850.00	3'700.00	51'700.00	2037
13.11.17	FIDU	59'000.00		59'000.00	1'970.00	1'970.00	57'030.00	2038
31.01.19	FIDU	75'900.00		75'900.00			75'900.00	2039
		190'300.00		190'300.00	3'820.00	5'670.00	184'630.00	
	<b>Totaux</b>	<b>20'802'315.06</b>	<b>5'707'206.00</b>	<b>14'919'773.26</b>	<b>510'970.00</b>	<b>11'049'004.07</b>	<b>3'870'769.19</b>	

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES 2019 - CREDITS D'INVESTISSEMENT NON TERMINES**

Date de la délibération	Objet + crédit voté	Dépenses totale	Recettes totales	Dépenses nettes à amortir	Amortissements économiques 2019	Amortissement cumulé au 31.12.2019	Solde au bilan au 31.12.2019	fin année amort.
10.11.15	Déplacement route de Challex	936'114.99		936'114.99	31'650.00	113'300.00	822'814.99	2045
23.02.16	Camion sapeurs-pompiers	64'438.15	14'500.00	49'938.15	5'190.00	19'190.00	30'748.15	2026
14.11.16	Canalisation village La Plaine	580'000.00						
21.02.18	Canalisation village La Plaine	1'475'000.00	105'260.00					
		2'055'000.00	105'260.00	1'946'101.75	53'340.00	92'440.00	1'853'661.75	2046
14.11.16	Dotation grp Jeunesse DY-RU	60'000.00		60'000.00	7'500.00	22'500.00	37'500.00	2024
26.01.17	Crédit étude stade Moulin	50'000.00		55'782.85		33'500.00	22'282.85	
04.09.18	Crédit étude stade Moulin - concours	345'000.00		295'761.60			295'761.60	
13.11.19	Crédit d'engagement	3'436'000.00	200'000.00					
		3'831'000.00	200'000.00	295'761.60		33'500.00	318'044.45	2046
14.05.19	Parcelle n° 583 - route de Challex	199'905.00		199'905.00	6'660.00	6'660.00	193'245.00	2048
14.05.19	Parcelle n° 633/655 - trottoir Bertholier	83'632.25		83'632.25	2'790.00	2'790.00	80'842.25	2048
14.05.19	Parcelle n° 695-22/champs imm. LPL local feu	312'185.00		312'185.00	10'410.00	10'410.00	301'775.00	2048
14.05.19	Parcelle n° 438 - salle polyvalente	587'400.00		587'400.00	19'580.00	19'580.00	567'820.00	2048
	<b>Totaux</b>	<b>8'069'675.39</b>	<b>319'760.00</b>	<b>4'822'583.19</b>	<b>137'120.00</b>	<b>353'870.00</b>	<b>4'206'451.59</b>	

## **ANNEXE 14 - EXPLICATION SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS >5 ANS**

### **Commune de Dardagny**

Au 31.12.2019, il n'existe aucun crédit d'engagement ouvert depuis plus de cinq ans et non encore clôturés.

## **ANNEXE 15 - INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES**

### **Commune de Dardagny**

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

#### **A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

L'Exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

##### **i. Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

##### **ii. Risque de liquidité**

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est important, car un faible nombre de contribuable crée une grande partie des revenus.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt.

##### **iii. Risque de taux d'intérêt**

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

#### **iv. Risque de change**

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

### **B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

Un système de contrôle interne est en train de se mettre en place. Les processus suivants seront mis en place :

- Achats
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture et informations financières
- Subventions
- Taxes
- Salaires
- Locations
- Social
- Cimetière
- Gérance
- Communication / événementiel
- Urbanisme
- Votations
- Gestion des débiteurs

Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

### **C. CONTRATS DE LEASING**

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

<b>DEGAUTO. Degré d'autofinancement</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	435.38	569.41	502.40
Valeurs indicatives	<b>Plus grand que 100 : Haute conjoncture</b> Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net					
<b>DETBREARE. Dette brute par rapport aux revenus</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	108.36	134.70	121.53
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais <b>Plus grand que 100 : Moyen</b> Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon					
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants					
<b>DETNETHA. Dette nette en francs par habitant</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	22,777.80-	23,616.72-	23,197.26-
Valeurs indicatives	<b>Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net</b> Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important					
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant					
Remarque	1880 habitants au 31.12.2019					
<b>PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	1.59	1.91	1.75
Valeurs indicatives	<b>Plus petit ou égal à 4 : Bon</b> Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais					
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants					

<b>PROPINV. Proportion des investissements</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	25.37	8.22	16.80
Valeurs indicatives	<b>Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible</b> Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées					
<b>PSERVEDET. Part du service de la dette</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	8.58	12.08	10.33
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible <b>Plus petit que 15 : Charge acceptable</b> Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants					
<b>TXAUTOF. Taux d'autofinancement</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	44.47	30.89	37.68
Valeurs indicatives	<b>Plus grand ou égal à 20 : Bon</b> Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants					
<b>TXENDNET. Taux endettement net</b>						
	<b>N-4</b>	<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Moyenne</b>
	0.00	0.00	0.00	713.58-	964.22-	838.90-
Valeurs indicatives	<b>Plus petit ou égal à 100 : Bon</b> Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux					

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Commentaires
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	19 540.00	84 777.80	65 237.80-	Voyage de fin de législature du CM
02	SERVICES GENERAUX	30	Charges de personnel	793 050.00	813 152.08	20 102.08-	Masse salariale générale
02	SERVICES GENERAUX	33	Amortissements du patrimoine administratif	0.00	19 580.00	19 580.00-	Amort. parcelle PA Poly
02	SERVICES GENERAUX	36	Charges de transfert	131 600.00	134 625.22	3 025.22-	Frais de perception des impôts
11	SECURITE PUBLIQUE	36	Charges de transfert	3 000.00	4 089.30	1 089.30-	Indemnité gardes-récoltes
14	QUESTIONS JURIDIQUES	36	Charges de transfert	21 000.00	26 296.60	5 296.60-	Arrondissement EC Mandement
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	36	Charges de transfert	225 500.00	251 465.50	25 965.50-	Réévaluation prov. CPEG - GIAP 2019
34	SPORTS ET LOISIRS	36	Charges de transfert	29 000.00	29 920.35	920.35-	Subvention colonies - centres aérés
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	33	Amortissements du patrimoine administratif	312 400.00	314 340.00	1 940.00-	Amort. canalisations LPL
73	GESTION DES DECHETS	36	Charges de transfert	600.00	682.65	82.65-	Cotisation communale CIDEC
79	AMENAGEMENT TERRITOIRE	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30 000.00	46 229.65	16 229.65-	Hon. architectes aménagement territoire
87	COMBUSTIBLE ET ENERGIE	33	Amortissements du patrimoine administratif	60 000.00	61 760.00	1 760.00-	Amort. panneaux photovoltaïques
92	CONVENTION FISCALE	36	Charges de transfert	174 000.00	205 276.19	31 276.19-	Comp. financ. communes françaises
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 500.00	7 127.67	5 627.67-	Frais et commissions bancaires 2019
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	34	Charges financières	74 900.00	806 057.19	731 157.19-	Charges immeubles PF
			<b>TOTAL CREDIT SUPPLEMENTAIRES 2019</b>	<b>1 876 090.00</b>	<b>2 805 380.20</b>	<b>929 290.20-</b>	